



# LES PETITS DÉJEUNERS ASSOCIATIFS :

**Les dynamiques de coopération  
inter-associatives**

SAMEDI 3 FÉVRIER 2024 - **COMPTE RENDU**

*Rédigé par la commission «Les petits déjeuners associatifs» du CCVA*

**PÔLE**  
**DÉVELOPPEMENT**  
 **ASSOCIATIF**  
**& MANIFESTATIONS**  
**COLOMIERS**







## Trois rendez-vous, deux heures le samedi matin pour discuter ensemble de vos projets.

Pensés et initiés par le Conseil Columérin de la Vie Associative « Les petits déjeuners associatifs », sont des ateliers de réflexions co-construits avec le soutien de la Ville via le Pôle Développement Associatif - Manifestations. Ils ont pour objectif de créer du lien entre les associations columérines et de répondre aux besoins des bénévoles.

Ces trois rencontres vous apporteront un ensemble d'actions que vous pourrez mettre en place à plus ou moins long terme dans vos associations, afin d'améliorer votre fonctionnement. Si les trois ateliers sont indépendants les uns des autres, participer au trois vous permettra de bénéficier de la continuité et de l'évolution des contenus.

Les membres du Conseil Columérin de la Vie Associative





**Lieu :** Club house de l'US Colomiers Rugby, stade Michel Bendichou, Allée de Brière à Colomiers.

**Intervenant :** Benjamin Cayrecastel du Mouvement Associatif.

**Les Elus :** Mrs Philippe Briançon, Adjoint à Mme Le Maire délégué au Sport et à la vie associative et citoyenne, Frank Ribeyron, Conseiller délégué au Conseil Columérin de la Vie Associative

**Associations :** La Peña columérine, Plantes en folie, La Chorale populaire, Repair Café, Un jeu d'enfant, Petits frères des pauvres, Le Terminus des Prétentieux.

**Pour le Conseil Columérin de la Vie Associative :** Mmes Agnès Casteran, Hélène Oblette, Marie-Pierre Crussely Mrs Jean-Christophe Renaud, Alain Bouteiller, Jean-Louis Lasserre.

**Association excusée :** J'ai oui dire et compagnie.





Les participants sont accueillis autour d'un café, par les membres du CCVA et Mr Benjamin Cayrecastel.



## Déroulé de la matinée de travail :

Présentation de l'intervenant et du Mouvement Associatif Occitanie



### 1. Tour de table :

L'intervenant débute en distribuant à chacun une carte représentant une valeur telle que la confiance, la liberté, le partage, la tolérance... Chacun à son tour répond à ces trois questions :

- Quelle association ou organisation je représente ?
- En quoi la coopération associative est un enjeu pour moi ?
- Comment la valeur définie par ma carte peut m'aider à coopérer ?

2. **La coopération entre associations c'est quoi ?**  
Réflexion individuelle puis collective à partir du schéma.



3. **Les enjeux de la coopération**



Après discussion nous retenons 3 aspects :

- Le travail collectif (lien avec l'intelligence collective du Petit déjeuner associatif précédent).
- Le développement d'un réseau et sa complémentarité des compétences.
- La complexité de plus en plus grande des projets qui peuvent être menés.

## 5. Les contraintes de la coopération ?

Il s'agit de trouver comment :

- Identifier et percer la bulle des contraintes (ex : le manque de moyens ou de compétences) pour :
- Aller chercher les opportunités dans l'environnement.

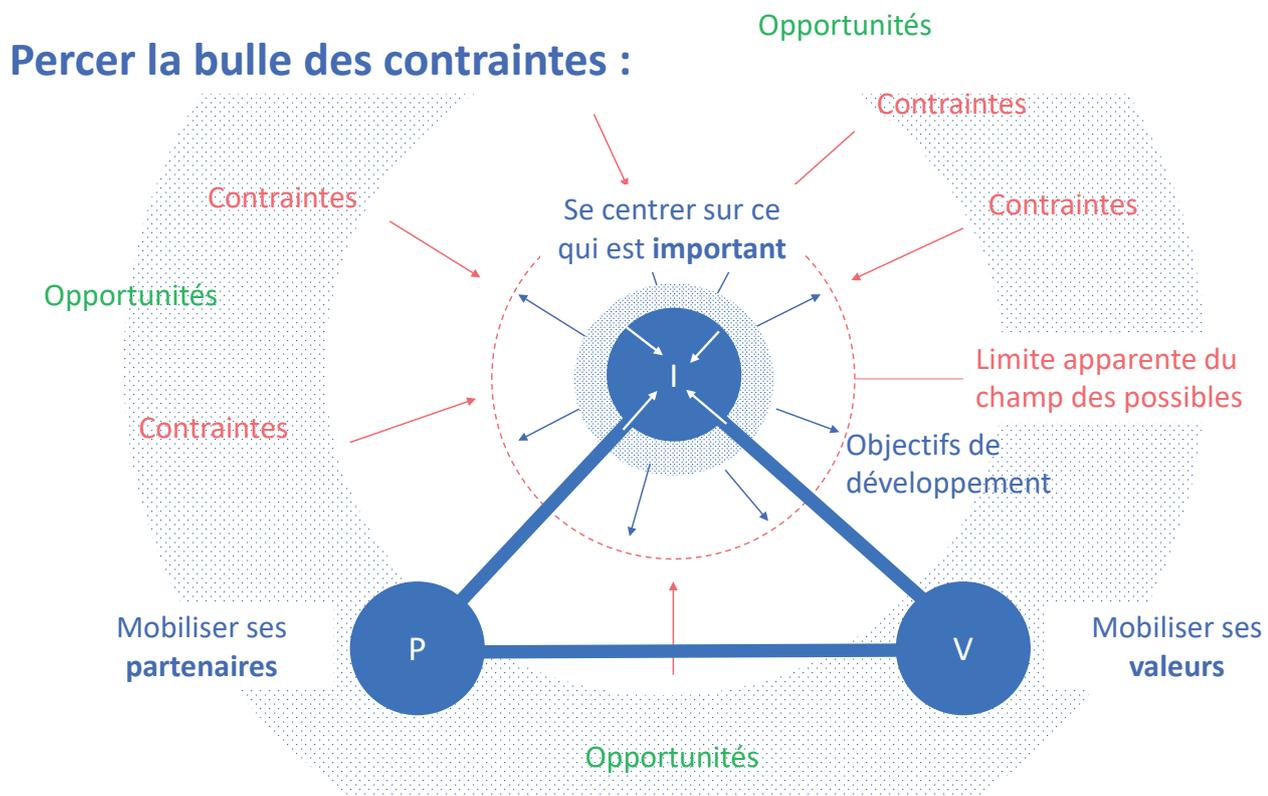
Pour y parvenir, une technique est présentée par l'intervenant, technique qui peut s'appliquer à toute problématique associative, professionnelle, ou personnelle :

Partir de SOI :

a. Se centrer sur ce qui est IMPORTANT pour son association (ex : son objectif, son projet associatif...)

b. Mobiliser les VALEURS de l'association.  
Aller vers le NON-SOI :

c. Identifier et mobiliser les PARTENAIRES.



## 6. Quelles sont les formes de coopération inter-associative ?

a. *Les formes générales :*

- Les fédérations locales
- Les fédérations de secteur (famille, sport...)
- Le CCVA
- Les tiers-lieux (Mijoteuse, Terminus des Prétentieux...)
- Les évènements transversaux. (Forum des associations, Octobre Rose...)

b. *La convention de partenariat : instrument de la coopération pour mener des projets inter-associatifs. L'intervenant présente l'utilité, voire la nécessité d'établir dans certains cas une convention de partenariat :*

- Enjeu politique : faire ensemble.
- Enjeu juridique : prévenir les conflits, les responsabilités.
- Enjeu fiscal : condition de non assujettissement à la TVA des prestations entre associations.

c. *Mutualisation des moyens dans la durée*  
*Une coopération peut aussi se faire via :*

- Une mise à disposition de moyens (compétences locaux, matériels, personnel...)
- Un prêt de trésorerie.
- La participation croisée aux conseils d'administration.

d. *Fusionner ou filialiser des associations*

- Bien interroger les objectifs de la fusion ou filiation.
- Définir la gouvernance du nouvel ensemble.
- Conduire juridiquement la transformation.
- Gérer le transfert des contrats de travail.



## 7- Les 9 temps nécessaires à la coopération inter-associative

1. DISPONIBILITÉ = être prêt à accueillir (les autres associations ...)
2. LIEN = avoir envie de créer du lien inter-associatif
3. CADRE = fixer un cadre de travail, partage et suivi
4. INTROSPECTION = travailler le SOI (important + valeurs)
5. SE DÉROUTER = être capable de modifier son soi, son fonctionnement de base
6. Avoir une POSITION DE PERCEPTION = rester sur les faits et non les préjugés, stéréotypes
7. Atteindre la MATURE COOPÉRATIVE
8. CÉLEBRER la réussite du projet
9. DÉCANTER = faire un retour d'expérience

Notons que ces objectifs font écho à ceux abordés lors du précédent petit déjeuner associatif sur le thème de l'intelligence collective où le collectif doit dépasser le soi.







PÔLE  
DÉVELOPPEMENT  
ASSOCIATIF  
& MANIFESTATIONS  
COLOMIERS